

Objet : Réunion du comité directeur du comité Rhône Métropole de Lyon de Tennis de Table

Présents:

- Christophe Rochard
- Sylvain Ferrière
- Lucas Brotons
- Eliane Bresse
- Bruno Moulin
- Cédric Rousset
- Florian Lourd

Excusés :

- Véronique Pinel
- Eliane Bresse
- Sabine Didier
- Yves Guidot
- Michael Alimi

Invités:

- Gary Page
- Christian Vignals
- Stéphanie Santier
- Kevin Alcaraz

Ordre du jour :

- 1) Validation des règlements sportifs
- 2) Validation des modifications statutaires
- 3) Validation du règlement intérieur
- 4) Budget Prévisionnel 21/22
- 5) Présentation des projets Développements
- 6) Questions diverses

1) validation des Règlements Sportifs 2021/2022

- Présentation par Kévin ALCARAZ :

-des corrections des Règlements Sportifs Départementaux apportées suite à la circulaire administrative et sportive FFTT

-des règlements des 2 nouvelles épreuves départementales qui sont le **plateau Féminin et le Challenge Chantal et Gérard MASSET**.

Quelques corrections ont été apportées en direct par les membres du comité.

Vote : Les règlements sportifs sont approuvés à l'unanimité

2) Modifications Statutaires

-Présentation des propositions de modifications Statutaires par Christophe ROCHARD suite à l'avis Fédéral.

-inclure les nota dans le corps du texte donc dans l'article 5.3.

-inclure dans l'article 6 la possibilité d'organiser une Assemblée Générale dématérialisée en cas d'impossibilité de l'organiser physiquement.

-enlever le « au moins » et le Nota dans l'article 7

-Modifier dans l'article 18 la notion d'instance pongiste par Fédération ou ligue.

-Cédric ROUSSET nous interpelle sur les articles 7.2.3 et l'articles 7.2.4 qui ne laissent aucune chance à une 3^{ème} liste potentielle de faire partie du comité directeur. Nous décidons donc de passer le nombre de siège acquis à la liste aillant obtenu le plus de voix à 5 et le nombre de sièges à partager au nombre de 7.

Vote : les modifications statutaires sont approuvées à l'unanimité.

3) Validation d'un règlement intérieur

-Présentation du règlement intérieur par Christophe ROCHARD

Pas de remarques particulières

Vote : le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

4) Budget Prévisionnel

-En l'absence d'Yves, Christophe ROCHARD présente les grandes lignes qui composeront le budget prévisionnel 21/22 et qui seront présentés en AG du 14 Septembre 2021.

5) Présentation des projets développements

-Gary PAGE nous présente le nombre de participants au stage de Vichy.

-Gary PAGE présente les 5 projets de développements soutenus par Projets Sportifs Fédéraux (PSF).

6) Questions diverses

Gary demande à tous de contrôler la présentation qui sera projetée lors de l'Assemblée Générale avant lundi 13 Septembre.

Le 29 Septembre 2021
Christophe ROCHARD,
Président du CRMLTT

